

Sociétés de commerce —	8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi
	8 h 30 à 14 h le vendredi
Banques —	8 h à 15 h du lundi au vendredi
(Les employés des succursales prennent le déjeuner de 12 h 30 à 13 h 30)	
Bureaux du gouvernement —	8 h à 16 h du lundi au vendredi
Magasins —	8 h ou 9 h à 18 h du lundi au vendredi
	8 h ou 9 h à 12 h ou 13 h le samedi
Ambassade du Canada —	8 h à 16 h du lundi au vendredi

Ce n'est qu'en cas exceptionnel que des rendez-vous d'affaires peuvent être menés après les heures de bureau.

Jours fériés. Voici une liste des jours fériés officiels en Autriche :

Nouvel An	le 1 ^{er} janvier
Épiphanie	le 6 janvier
Lundi de Pâques	variable
Fête du travail	le 1 ^{er} mai
Ascension	variable
Lundi de la Pentecôte	variable
Fête-Dieu	variable
Assomption	le 15 août
Fête nationale	le 26 octobre
Toussaint	le 1 ^{er} novembre
Immaculée Conception	le 8 décembre
Noël	le 25 décembre
Lendemain de Noël	le 26 décembre

L'Ambassade du Canada à Vienne observe chaque année 11 congés statutaires, soit une sélection de congés canadiens et de congés locaux qui varie légèrement d'une année à l'autre. À noter que les Autrichiens transforment habituellement les fêtes civiques en longues fins de semaine : par exemple, si le jeudi est un jour férié, le vendredi est souvent pris également comme congé.

Les Autrichiens reçoivent généralement un minimum de 4 semaines et demie de congés annuels, et les vacances scolaires d'hiver influent grandement sur la